

Variations municipales dans les modalités de logement des étudiants étrangers



par Max Stick, Feng Hou et Haozhen Zhang

Date de diffusion : le 19 décembre 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Variations municipales dans les modalités de logement des étudiants étrangers

par Max Stick, Feng Hou et Haozhen Zhang

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202401200002-fra>

Résumé

Comprendre de quelle façon les étudiants étrangers utilisent le marché de l'habitation dans différentes municipalités peut éclairer les décisions en matière de politique et de planification concernant l'offre de logements, l'infrastructure et les services urbains afin de mieux répondre aux besoins d'une population étudiante diversifiée. La présente étude repose sur les données du Recensement de la population de 2021 pour déterminer la mesure dans laquelle les étudiants étrangers s'engagent dans les secteurs des logements loués et des logements possédés et évaluer la proportion d'étudiants vivant dans des ménages de colocataires au sein de ces marchés. Les résultats montrent que la majorité des étudiants étrangers dépendent du marché locatif pour leurs besoins en matière de logement, allant de 65 % à Brampton à 92 % à Montréal parmi les municipalités visées par l'analyse. Les étudiants étrangers vivant dans des logements loués étaient plus susceptibles que ceux vivant dans des maisons occupées par le propriétaire de résider dans des ménages de colocataires. Parmi ceux vivant dans des maisons occupées par le propriétaire, une grande proportion était des sous-locataires qui payaient probablement un loyer, mais qui n'étaient pas comptés sur le marché locatif. Les modalités de logement des étudiants étrangers variaient de façon importante d'une municipalité à l'autre, ce qui était principalement attribuable à la disponibilité du parc de logements locatifs et aux caractéristiques sociodémographiques des étudiants étrangers.

Mots-clés : étudiants étrangers, marché locatif, ménages de colocataires, sous-locataires

Auteurs

Max Stick et Feng Hou travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation, de Statistique Canada. Haozhen Zhang travaille au sein de la Direction générale de la recherche et de l'évaluation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Remerciements

La présente étude a été menée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada. Les auteurs tiennent à remercier Nermin Aga, Brahim Boualam, Joshua Gordon, Chantal Goyette, Allison Leanage et René Morissette pour leurs conseils et commentaires sur une version antérieure de l'article.

Pour de nombreux étudiants étrangers¹ au Canada, trouver un logement qui répond à leurs besoins peut représenter un défi, car le coût du logement peut rendre compte d'une partie importante des frais de subsistance d'un étudiant (Calder et coll., 2016). Les étudiants étrangers ont déclaré être confrontés à des défis uniques lorsqu'ils tentent de trouver un logement abordable et de taille convenable, notamment en raison du manque de connaissances à l'égard du système de logement, de leur présence dans un nouvel endroit et des possibles formes de discrimination et de tout autre obstacle à leur inclusion (Calder et coll., 2016; El Masri et Khan, 2022; Sotomayor et coll., 2022). Bien que de nombreuses universités offrent des services d'hébergement, le développement des résidences universitaires n'a pas su s'adapter aux besoins des étudiants (Pottie-Sherman et coll., 2023). Pour trouver un logement, certains étudiants se tournent vers des stratégies comme emménager avec des colocataires ou partager un logement surpeuplé avec d'autres étudiants (Sotomayor et coll., 2022; Stick et coll., 2024). De plus, la capacité à trouver un logement peut être différente d'un point de vue géographique, car les marchés de l'habitation locaux varient en fonction d'un éventail de facteurs, notamment les caractéristiques structurelles (comme la densité de population et la proportion de nouveaux arrivants dans la population locale), les attributs du lieu d'établissement et les différences dans les taux de propriété et l'abordabilité du logement (Hiebert, 2017; Singh, 2022; Statistique Canada, 2022a).

Comprendre de quelle façon les étudiants étrangers utilisent le marché de l'habitation dans différentes municipalités peut éclairer les décisions en matière de politique et de planification concernant l'offre de logements, l'infrastructure et les services urbains afin de mieux répondre aux besoins d'une population étudiante diversifiée. La connaissance de l'accessibilité du marché du logement pour les étudiants étrangers peut également aider les établissements d'enseignement à fournir des services de soutien adéquat, y compris la fourniture de logements et la prestation de services d'orientation.

La présente étude repose sur les données du Recensement de la population de 2021 pour déterminer la mesure dans laquelle les étudiants étrangers dénombrés à l'aide du questionnaire détaillé du recensement s'engagent dans les secteurs des logements loués et des logements possédés² et évaluer la proportion d'étudiants vivant dans des ménages de colocataires au sein de ces marchés. De plus, cette étude examine comment une gamme de facteurs, notamment le marché immobilier local, les caractéristiques structurelles des municipalités et les caractéristiques sociodémographiques des étudiants étrangers, influent sur ces résultats. L'analyse porte sur les 10 subdivisions de recensement (SDR)³ ayant le plus grand nombre d'étudiants étrangers et les 5 SDR comptant la plus grande proportion d'étudiants étrangers au sein de la population totale. Les autres SDR sont regroupées dans une catégorie distincte.

La majorité des étudiants étrangers vivent dans des logements loués

Dans 11 des 15 SDR examinées dans le présent article, plus des trois quarts de tous les étudiants étrangers vivaient dans des logements loués (tableau 1, taux observés). La proportion la plus élevée d'étudiants étrangers vivant dans des logements loués a été notée à Montréal (91,8 %), tandis que

1. Dans le présent article, le terme « étudiants étrangers » désigne les personnes titulaires d'un permis d'études.
2. Dans le Recensement de la population de 2021, on n'a pas demandé aux répondants d'identifier le propriétaire précis de leur logement. Dans cette étude, les personnes s'engageant dans le secteur des logements possédés font référence aux personnes qui vivent dans un logement appartenant à un membre du ménage. Les personnes s'engageant dans le secteur des logements loués font référence aux personnes qui vivent dans un logement n'appartenant pas à un membre du ménage.
3. Les SDR sont couramment appelées municipalités (selon les lois provinciales et territoriales). Elles comprennent également les territoires considérés comme des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex. les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Brampton affichait la proportion la plus faible (64,7 %). Dans les autres principales SDR, Winnipeg, Surrey et Calgary enregistraient également un pourcentage relativement plus faible d'étudiants étrangers vivant dans des logements loués.

Pour déterminer si les profils observés pouvaient s'expliquer par les caractéristiques sociodémographiques des étudiants et du marché du logement ainsi que par les caractéristiques structurelles des SDR, une série d'analyses de régression logistique ont été effectuées. Tous les modèles comprenaient le genre, l'âge, la région ou le pays de naissance et l'année de délivrance du premier permis des étudiants étrangers. Ces caractéristiques ont été incluses dans l'analyse parce que des écarts ont été observés dans les modalités de logement chez les hommes et les femmes, les personnes de différents groupes d'âge, les nouveaux arrivants et les personnes issues de divers groupes de population (Statistique Canada 2022b, 2023; Stick et coll., 2023; Tuey et Bastien, 2023).

Les conditions locales des logements, y compris la disponibilité des logements et la concurrence pour ces derniers, peuvent également avoir une incidence sur les dispositions relatives au logement des étudiants étrangers. Parallèlement, les modèles comprenaient aussi la proportion d'appartements parmi l'ensemble des logements, la proportion des logements totaux qui sont des logements loués, la densité de population, la proportion de la population qui est formée de résidents non permanents et d'immigrants récents ayant obtenu le droit de résider au Canada en permanence au cours des cinq dernières années, et le coût médian d'un loyer dans la SDR⁴.

Les taux ajustés (tableau 1, taux ajustés) sont fondés sur les résultats des modèles de régression logistique en maintenant toutes les covariables à la même valeur pour l'ensemble des SDR. Une augmentation ou une diminution des taux ajustés par rapport aux taux observés dépend du lien entre chacune des covariables et le résultat, ainsi que des valeurs des covariables dans les SDR.

Lorsque ces caractéristiques étaient prises en compte, la proportion d'étudiants étrangers vivant dans des logements loués a diminué de 16,3 points de pourcentage à Montréal et de 4,8 points de pourcentage à Vancouver, mais a augmenté de 8,9 points de pourcentage à Calgary et de 10,5 points de pourcentage à Brampton (tableau 1, taux ajustés). Une analyse de décomposition supplémentaire montre que la différence dans la proportion du total de logements qui sont des logements loués dans une municipalité pouvait expliquer en bonne partie l'écart entre les proportions observées et les proportions ajustées d'étudiants étrangers vivant dans des logements loués. Une proportion beaucoup plus élevée du parc immobilier était louée à Montréal (63,6 %) et à Vancouver (54,5 %) qu'à Brampton (21,9 %) et à Calgary (31,2 %, données non présentées). Ces résultats indiquent que la disponibilité relative des logements locatifs par rapport au parc résidentiel total sur un marché de l'habitation local est un facteur déterminant de la participation des étudiants étrangers dans le marché locatif.

Les proportions ajustées d'étudiants étrangers vivant dans des logements loués étaient d'environ 26 points de pourcentage plus faibles dans la SDR de Metro Vancouver A (où se trouve l'Université de la Colombie-Britannique) et de 29 points de pourcentage plus faibles à Charlottetown (où se trouve l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard) par rapport aux proportions observées. Dans la SDR de Metro Vancouver A et à Charlottetown, une forte proportion d'unités louées (représentant 57,3 % et 54,2 % des logements, respectivement) et une forte demande, caractérisée par une grande proportion de nouveaux arrivants (résidents non permanents et d'immigrants récents ayant obtenu le droit de résider au Canada en permanence au cours des cinq années ayant précédé le Recensement de 2021) au sein de la population, expliquent la divergence entre les proportions observées et ajustées d'étudiants étrangers vivant dans des logements loués.

4. Toutes les covariables incluses dans les modèles de régression logistique sont obtenues à partir du Recensement de la population de 2021.

Il y avait une différence marquée entre le taux de participation des étudiants étrangers et celui des étudiants nés au Canada dans les secteurs des logements loués et des logements possédés (graphique 1). Les étudiants étrangers ont tendance à vivre dans des logements occupés par leur propriétaire dans une proportion bien moindre que les étudiants nés au Canada⁵ dans l'ensemble des SDR. L'écart entre les deux groupes était de plus de 40 points de pourcentage dans 12 des 15 SDR⁶.

De nombreux étudiants étrangers vivant dans des logements loués vivent dans des ménages de colocataires

Parmi les étudiants étrangers vivant dans des logements loués, la proportion vivant dans des ménages de colocataires⁷ dépassait 40 % dans la plupart des principales SDR, à l'exception de celles de Calgary et de Metro Vancouver A (tableau 1, données observées). Malgré cette tendance générale, les caractéristiques du ménage et du logement varient sur le plan géographique. Même si elle comptait la plus faible proportion d'étudiants étrangers dans des logements loués (64,7 %), c'est aussi dans la SDR de Brampton que l'on retrouve la plus forte proportion d'étudiants étrangers vivant dans des ménages de colocataires (70,8 %). Inversement, Calgary affichait la deuxième plus faible proportion d'étudiants étrangers vivant dans des logements loués (67,5 %) et la plus faible proportion d'étudiants vivant dans des ménages de colocataires (34,9 %).

-
5. Le terme « étudiants nés au Canada » désigne les personnes âgées de 18 à 24 ans qui sont nées au Canada et qui ont fréquenté un collège, une école de métiers, un cégep ou une université à n'importe quel moment depuis septembre 2020.
 6. Dans l'échantillon examiné d'étudiants nés au Canada, environ 82 % sont des enfants ou petits-enfants d'une autre personne du ménage.
 7. Les ménages composés de colocataires désignent des groupes de deux personnes ou plus qui habitent ensemble, mais qui ne constituent pas une famille de recensement.

Tableau 1
Modalités de logement des étudiants étrangers

	Vivant dans des logements loués	Parmi les étudiants vivant dans des logements loués		Parmi les étudiants vivant dans des logements occupés en propriété	
		Ménages de colocataires	Sous-locataires	Ménages de colocataires	
Nombre	261 290	131 110	27 570	15 730	
		Taux observé			
Les dix municipalités comptant le plus grand nombre de titulaires de permis d'études					
Toronto	78,2	48,2	45,5	24,8	
Montréal	91,8	52,2	21,9	31,0	
Vancouver	84,3	45,5	49,4	28,1	
Winnipeg	73,0	59,5	36,5	23,8	
Brampton	64,7	70,8	51,8	21,7	
Surrey	73,6	58,7	39,2	17,5	
Ottawa	80,9	58,7	33,4	36,3	
Edmonton	76,0	46,6	25,9	18,7	
London	84,1	54,3	34,5	26,7	
Calgary	67,5	34,9	27,2	14,8	
Les cinq municipalités comptant la plus forte proportion de titulaires de permis d'études parmi la population					
Metro Vancouver A	89,3	37,3	35,0	26,2	
Waterloo	90,0	66,7	51,5	50,9	
Charlottetown	83,1	62,4	26,1	11,1	
Burnaby	77,9	41,6	49,5	23,9	
St. John's	91,6	63,3	48,7	53,3	
Autres municipalités ¹	75,2	46,0	36,6	18,5	
		Taux ajusté ²			
Les dix municipalités comptant le plus grand nombre de titulaires de permis d'études					
Toronto	73,4	54,6	44,7	21,4	
Montréal	75,5	52,0	24,3	21,9	
Vancouver	77,1	63,5	44,6	25,5	
Winnipeg	72,9	50,8	41,2	20,7	
Brampton	75,2	48,9	62,7	20,6	
Surrey	78,1	47,0	41,6	18,5	
Ottawa	79,5	52,7	28,5	31,0	
Edmonton	77,9	43,9	23,0	16,0	
London	78,5	46,5	36,0	22,8	
Calgary	76,5	41,1	26,8	15,7	
Les cinq municipalités comptant la plus forte proportion de titulaires de permis d'études parmi la population					
Metro Vancouver A	60,0	34,7	36,8	14,3	
Waterloo	87,7	53,7	64,9	39,8	
Charlottetown	57,3	45,9	33,0	5,8	
Burnaby	82,0	58,0	53,3	29,8	
St. John's	89,2	60,3	42,8	49,1	
Autres municipalités	81,0	46,5	34,4	22,1	

1 : Les municipalités d'Antigonish, de Wolfville et de Sainte-Anne-de-Bellevue (comptant moins de 250 titulaires de permis d'études) sont classées sous « Autres municipalités ».

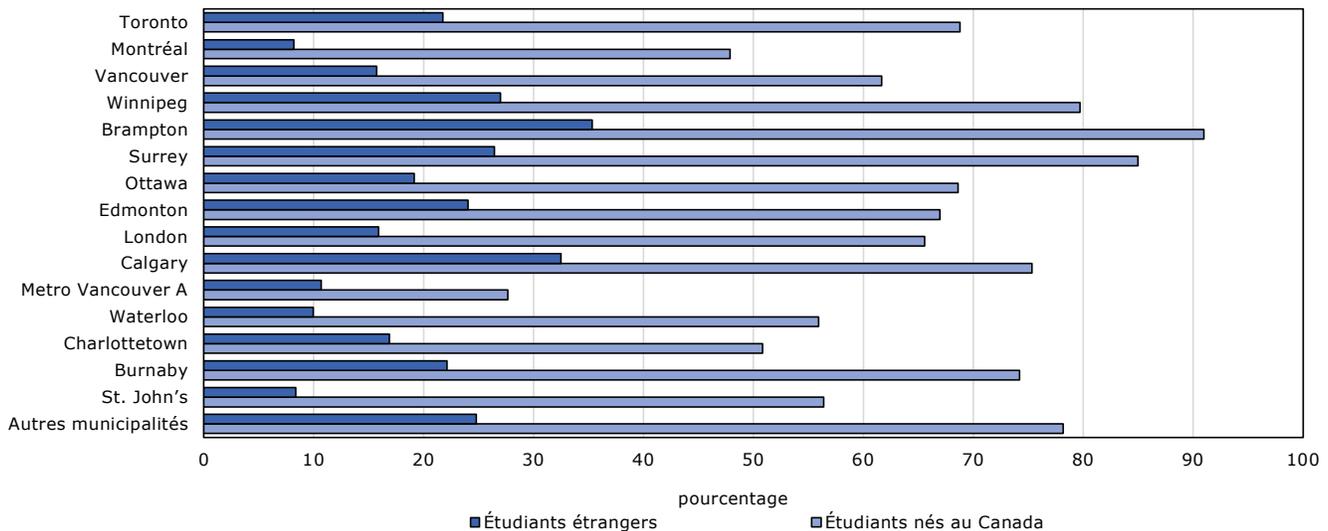
2. Les taux ajustés correspondent aux probabilités prédites (multipliées par 100 pour faciliter l'interprétation) fondées sur les résultats de modèles de régression logistique qui tiennent compte du genre, de l'âge (continu), de l'année de délivrance du premier permis, de la région de naissance (région du monde et cinq principaux pays), du pourcentage du total de logements qui sont des appartements (dans la subdivision de recensement [SDR]), du pourcentage du total de logements qui sont des logements locatifs (SDR), de la densité de population (SDR), du pourcentage de nouveaux arrivants au sein de la population (SDR) et du coût médian des loyers (SDR).

Note : Seules les SDR dont la population est supérieure à 2 000 sont prises en compte. Les réserves indiennes, les terres tsawwassen et les SDR sans titulaire de permis d'études sont exclues. Les étudiants vivant dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne (moins de 1 %) sont aussi exclus.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

Les taux ajustés des ménages de colocataires ont diminué de 22 points de pourcentage à Brampton et de 12 points de pourcentage à Surrey (tableau 1, taux ajustés). Les résultats de la décomposition indiquent que le pays d'origine des étudiants étrangers expliquait la plupart des variations entre les taux observés et ajustés à Brampton et à Surrey, les deux SDR où la plupart des étudiants étrangers provenaient de l'Inde (voir Stick et coll., 2024). Il y avait aussi d'importantes différences entre les taux observés et ajustés des étudiants étrangers vivant dans des ménages de colocataires à Waterloo et à Charlottetown. Cependant, ces différences étaient en grande partie attribuables au marché du logement et aux conditions structurelles des SDR, notamment la proportion de logements qui sont des logements loués.

Graphique 1
Pourcentage d'étudiants étrangers et nés au Canada dans des logements occupés par leur propriétaire (taux observés)



Note : Exclut les étudiants vivant dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne (moins de 1 %).
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

De nombreux étudiants étrangers vivant dans des logements occupés par leur propriétaire sont des sous-locataires

La sous-location⁸ était une option de logement parmi les étudiants étrangers vivant dans des logements occupés par leur propriétaire, où ils paient probablement un loyer, mais ne sont pas considérés comme faisant partie du marché locatif (tableau 1, taux observés). Plus de 40 % des étudiants étrangers à Toronto, à Vancouver, à Brampton, à Waterloo, à Burnaby et à St. John's étaient des sous-locataires. Dans toutes les autres SDR, la proportion d'étudiants étrangers vivant en tant que sous-locataires variait de 20 % à 40 %. Coïncidant avec la diminution de la proportion de ménages comptant une seule famille

8. Les sous-locataires ont été relevés au niveau des particuliers et désignent les personnes qui 1) vivent dans un logement appartenant à un membre du ménage; 2) vivent dans un ménage comptant une seule famille de recensement avec des personnes additionnelles, un ménage comptant plusieurs familles de recensement ou un ménage sans famille de recensement composé de deux personnes ou plus; 3) ne sont pas apparentées à la Personne 1 du ménage (la première personne figurant au questionnaire du recensement). Une autre mesure de la sous-location a été utilisée pour vérifier la fiabilité de l'analyse, et des estimations comparables ont été obtenues.

de recensement dans l'ensemble de la population (Statistique Canada, 2022b), ces résultats laissent supposer qu'une proportion importante des étudiants étrangers se fient également à des choix de logements non traditionnels. De plus, la présence de sous-locataires qui sont des étudiants étrangers peut être bénéfique pour les propriétaires qui louent des chambres dans leur résidence principale pour couvrir leurs frais de subsistance.

Bien que la proportion qu'ils représentent soit inférieure aux proportions observées d'étudiants étrangers vivant dans des logements loués, de nombreux étudiants étrangers vivant dans des logements occupés par le propriétaire vivent dans des ménages de colocataires. La plus forte proportion de ménages de colocataires a été enregistrée à St. John's (53,3 %), et la proportion la plus faible a été observée à Charlottetown (11,1 %).

En résumé, cette étude démontre que la majorité des étudiants étrangers (allant de 64,7 % à Brampton à 91,8 % à Montréal dans les municipalités étudiées) dépendent du marché locatif pour répondre à leurs besoins en matière de logement. Cela diffère des tendances en matière de logement des étudiants nés au Canada, qui vivent, pour la plupart, dans des logements occupés par leur propriétaire.

Les étudiants étrangers vivant dans des logements loués étaient plus susceptibles que ceux vivant dans des maisons occupées par le propriétaire de résider dans des ménages de colocataires. Parmi ceux vivant dans des maisons occupées par le propriétaire, une grande proportion était des sous-locataires qui payaient probablement un loyer, mais qui n'étaient pas comptés sur le marché locatif. La sous-location à des étudiants étrangers peut permettre aux propriétaires de générer un revenu de location ou peut aider à compenser leurs dépenses en matière de logement.

Les modalités de logement des étudiants étrangers variaient de façon importante d'une municipalité à l'autre, ce qui suggère qu'aucun modèle apparent ne ressort des valeurs. Des variations importantes au niveau de l'aménagement des logements soulignent l'influence des conditions des marchés locaux du logement, y compris la disponibilité du parc de logements locatifs, ainsi que des caractéristiques sociodémographiques des étudiants étrangers. Les ménages de colocataires constituent un type de ménage courant, ce qui donne à penser que les étudiants étrangers ont recours à des stratégies ingénieuses et adaptatives pour trouver un logement malgré les problèmes d'abordabilité, la disponibilité limitée et les autres circonstances du marché de l'habitation local. Étant donné que les étudiants étrangers sont une population unique — des résidents temporaires assujettis à des restrictions les empêchant de travailler hors campus au-delà d'un certain nombre d'heures — ces renseignements sont utiles pour éclairer l'élaboration de politiques mieux ciblées en matière de logement et améliorer les services de soutien aux étudiants.

Bibliographie

Calder, M.J., Richter, M.S., Mao, Y., Kovacs Burns, K., Mogale, R.S. et M. Danko. 2016. « International Students Attending Canadian Universities: Their Experiences with Housing, Finances, and Other Issues ». *Canadian Journal of Higher Education*, vol. 46, n° 2, p. 92 à 110. DOI : <https://doi.org/10.47678/cjhe.v46i2.184585>

El Masri, A. et N. Khan. 2022. « International Students' Lived Experiences: A Review of Literature ». *CGEI Resources and Reports*, 1. https://source.sheridancollege.ca/cgei_resources/1

Hiebert, D. 2017. « Immigrants and refugees in the housing markets of Montreal, Toronto and Vancouver, 2011 ». *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 26, n° 2, p. 52 à 78.

Pottie-Sherman, Y., Christensen, J., Foroutan, M. et S. Zhou. 2023. « Navigating the housing crisis: A comparison of international students and other newcomers in a mid-sized Canadian city ». *Géographies canadiennes*, p. 1 à 13. DOI : <https://doi.org/10.1111/cag.12869>

Singh, V. 2022. « Dynamics of affordability and immigration in the Canadian housing market ». *International Journal of Housing Markets and Analysis*, vol. 15, n° 3, p. 709 à 732. DOI : <https://doi.org/10.1108/IJHMA-04-2021-0037>

Sotomayor, L., Tarhan, D., Vieta, M., McCartney, S. et A. Mas. 2022. « When students are house-poor: Urban universities, student marginality, and the hidden curriculum of student housing ». *Cities*, 124 103572, p. 1 à 13. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.cities.2022.103572>

Statistique Canada. 2022a. Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713a-fra.htm>

Statistique Canada. 2022b. Acheter ou louer : le marché du logement continue d'être transformé par plusieurs facteurs alors que les Canadiens sont à la recherche d'un chez-soi abordable. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921b-fra.htm>

Statistique Canada. 2023. L'histoire de deux locataires : l'abordabilité du logement chez les locataires récents et les locataires existants, au Canada. *Recensement en bref*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021016/98-200-x2021016-fra.cfm>

Stick, M., Hou, F. et C. Schimmele. 2023. Les trajectoires en matière de logement des groupes racisés nés au Canada. *Rapports économiques et sociaux*, vol. 3, n° 12, p. 1 à 19. <https://doi.org/10.25318/36280001202301200003-fra>

Stick, M., Hou, F. et H. Zhang. 2024. Taille convenable du logement des étudiants étrangers selon les municipalités. *Rapports économiques et sociaux*, vol. 4, n° 5, p. 1 à 8. <https://doi.org/10.25318/36280001202400500001-fra>

Tuey, C. et N. Bastien. 2023. Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021. *Regards sur la société canadienne*, p. 1 à 21. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00006-fra.htm>